

PLAN D'ACTION GOUVERNEMENTAL DE LUTTE CONTRE L'HOMOPHOBIE ET LA TRANSPHOBIE 2017-2022

BILAN 2020-2021



Ce document a été produit par le Bureau de lutte contre l'homophobie et la transphobie, du ministère de la Justice.

Les documents relatifs à la Politique québécoise de lutte contre l'homophobie et au Plan d'action gouvernemental de lutte contre l'homophobie et la transphobie 2017-2022 peuvent être consultés à l'adresse : www.justice.gouv.qc.ca.

Ministères et organismes gouvernementaux engagés dans le Plan d'action¹

Directeur de l'état civil

Ministère de la Famille

Ministère de la Justice

Ministère de la Santé et des Services sociaux

Ministère de la Sécurité publique

Ministère de l'Économie et de l'Innovation

Ministère de l'Éducation

Ministère de l'Enseignement supérieur

Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration

Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation

Ministère des Relations internationales et de la Francophonie

Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale

Secrétariat à la condition féminine

Secrétariat à la jeunesse

Secrétariat aux affaires autochtones

Secrétariat aux aînés

¹ Les noms des ministères et organismes ont été mis à jour pour tenir compte des appellations actuelles.



Table des matières

SIGLES ET ACRONYMES	4
INTRODUCTION	5
PRIORITÉ 1 Ouverture à la diversité sexuelle	6
OBJECTIF 1 Mettre en œuvre des actions de sensibilisation adaptées aux divers milieux	6
PRIORITÉ 2 Respect des droits et soutien des personnes de minorités sexuelles	9
OBJECTIF 2 Informer les divers milieux sur les droits des personnes de minorités sexuelles	9
OBJECTIF 3 Soutenir l'action communautaire en matière de lutte contre l'homophobie et la transphobie	10
PRIORITÉ 3 Création de milieux sécuritaires et inclusifs	12
OBJECTIF 4 Appuyer les partenaires des milieux de vie	12
PRIORITÉ 4 Adaptation des services publics	15
OBJECTIF 5 Améliorer les pratiques administratives des services publics	15
OBJECTIF 6 Mieux former le personnel des services publics	18
PRIORITÉ 5 Cohérence et efficacité des actions	23
OBJECTIF 7 Documenter les diverses réalités pour mieux intervenir	23
OBJECTIF 8 Renforcer la coordination des actions, notamment en région	25
CONCLUSION	26
QUELQUES DÉFINITIONS	26

Sigles et acronymes

BLCHT	Bureau de lutte contre l'homophobie et la transphobie
INSPQ	Institut national de santé publique du Québec
LGBTQ	Lesbiennes, gais, bisexuels, bisexuelles, trans et queer
MAMH	Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation
MEI	Ministère de l'Économie et de l'Innovation
MEQ	Ministère de l'Éducation
MES	Ministère de l'Enseignement supérieur
MFA	Ministère de la Famille
MIFI	Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration
MJQ	Ministère de la Justice
MRIF	Ministère des Relations internationales et de la Francophonie
MSP	Ministère de la Sécurité publique
MSSS	Ministère de la Santé et des Services sociaux
MTESS	Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale
PAGLCHT	Plan d'action gouvernemental de lutte contre l'homophobie et la transphobie 2017-2022
SA	Secrétariat aux aînés

Légende des mesures

● Mesure achevée ○ Mesure en continu



Introduction

Le Plan d'action gouvernemental de lutte contre l'homophobie et la transphobie 2017-2022 comprend 38 mesures, dont certaines s'inscrivent dans le prolongement du précédent plan d'action. Il poursuit plusieurs objectifs, notamment : mettre en œuvre des actions de sensibilisation adaptées aux divers milieux; soutenir l'action communautaire et les partenaires des milieux de vie; améliorer les pratiques administratives et former le personnel des services publics; et étudier les diverses réalités pour mieux intervenir et renforcer la coordination des actions, particulièrement en région.

Le présent document dresse le bilan de la quatrième année de mise en œuvre du Plan d'action, couvrant la période du 1er avril 2020 au 31 mars 2021. Il explicite les principales réalisations des partenaires gouvernementaux en mettant l'accent sur les résultats concrets qui sont d'intérêt pour la population québécoise. Alors que 13 mesures du Plan d'action sont achevées, 18 mesures au déploiement en continu de 2017 à 2022 se poursuivent et 7 mesures sont en cours.

Les mesures décrites ne couvrent pas tout l'éventail des actions gouvernementales destinées à favoriser l'égalité sociale des personnes lesbiennes, gaies, bisexuelles, trans et queers (LGBTQ). Elles s'ajoutent aux mesures intégrées dans les pratiques récurrentes des divers ministères et organismes ou aux actions inscrites dans d'autres stratégies ou plans d'action gouvernementaux, qui contribuent, directement ou indirectement, à lutter contre l'homophobie et la transphobie ou à améliorer la situation des personnes de minorités sexuelles et de genre. Pensons, par exemple, aux mesures 23 et 24 du Plan d'action concerté pour prévenir et contrer l'intimidation et la cyberintimidation 2020-2025. Ces mesures consistent respectivement à soutenir l'acquisition de connaissances sur le phénomène de l'intimidation homophobe et transphobe en région et à concevoir une trousse d'outils pour soutenir les divers milieux engagés dans la lutte contre ce type d'intimidation.

Par ailleurs, plusieurs actions mises en œuvre dans le Plan d'action gouvernemental de lutte contre l'homophobie 2011-2016 se poursuivent, même si elles n'apparaissent pas dans le présent document. Tous les outils produits sont également accessibles. La liste et les hyperliens apparaissent dans le bilan du Plan d'action gouvernemental de lutte contre l'homophobie 2011-2016, qui peut être consulté à l'adresse suivante : www.justice.gouv.qc.ca.



PRIORITÉ 1 > OUVERTURE À LA DIVERSITÉ SEXUELLE

L'ouverture à la diversité sexuelle a été établie comme une priorité par les milieux communautaires et de la recherche lors de la consultation destinée à élaborer le présent plan d'action. En effet, les attitudes positives et les signes visibles d'ouverture à la diversité sexuelle et de genre contribuent à la normalisation et à la valorisation de cette diversité, de même qu'au renforcement des capacités des personnes à s'affirmer, à se défendre au besoin et à mieux contrôler leur propre vie. L'enjeu de l'ouverture à la diversité sexuelle est d'amener les personnes ainsi que les intervenantes et les intervenants socioéconomiques, dans tous les milieux, à mieux comprendre les réalités des personnes LGBTQ et à modifier, le cas échéant, leurs attitudes et leurs comportements.

OBJECTIF 1 > Mettre en œuvre des actions de sensibilisation adaptées aux divers milieux

Mesure 1 – Élaborer et mettre en œuvre une stratégie de sensibilisation pour lutter contre l'homophobie et la transphobie (MJQ)

À titre de rappel, le volet Homophobie et transphobie de la campagne de sensibilisation pour contrer la violence sous toutes ses formes du ministère de la Famille, sous la responsabilité du MJQ, s'est tenu du 18 novembre au 22 décembre 2019. Quarante-quatre pour cent (44 %) de la population québécoise y a été exposée, alors que l'objectif était de 75 %. Soixante-huit pour cent (68 %) des personnes exposées ont retenu qu'il faut faire preuve de tolérance et d'ouverture à la diversité, et 30 % que la société québécoise est ouverte, moderne et inclusive. L'encadré suivant permet de constater la progression des perceptions et attitudes sur le plan de l'ouverture et de l'aisance à la diversité sexuelle et de genre. Il compare les faits saillants du volet Homophobie et transphobie et les résultats issus d'une enquête téléphonique sur la perception et les attitudes de la population québécoise à l'égard des réalités des lesbiennes, gais, bisexuels, bisexuelles et trans (LGBT) réalisée en 2017 par le MJQ. Cette enquête est accessible à l'adresse suivante : www.justice.gouv.qc.ca/ministere/la-lutte-contre-lhomophobie-et-la-transphobie/, sous Évaluations et sondages.

Progression des perceptions et des attitudes sur le plan de l'ouverture et de l'aisance à la diversité sexuelle et de genre (comparaison des faits saillants du volet Homophobie et transphobie et de l'enquête téléphonique du MJQ en 2017)

- 47 % des répondants et répondantes ont affirmé avoir déjà été témoins d'homophobie ou de transphobie, 6 % en avoir été victimes, et 5 % en avoir été les auteurs et auteures. Ces résultats sont plus élevés parmi les 18-35 ans. À titre comparatif, en 2017, 42,1 % des répondantes et répondants affirmaient avoir été témoins de discrimination envers les personnes LGBT. Moins de la moitié (41 %) des personnes sondées affirmaient qu'elles seraient assez à l'aise d'agir si elles étaient témoins d'homophobie ou de transphobie.
- 61 % de la population québécoise affirme être à l'aise par rapport aux personnes trans, soit pratiquement la même proportion qu'en 2017 (60 %), mais 3 points de pourcentage sous l'objectif de 64 %, fixé initialement. Aucune donnée n'a été fournie quant à la progression des perceptions et des attitudes sur le plan de l'ouverture à la diversité sexuelle en général.
- 53 % ne sont pas d'accord avec l'énoncé stipulant qu'un enfant doit avoir des parents de sexe opposé pour se développer pleinement, tandis que 34 % sont d'accord. Les hommes sont significativement plus d'accord avec cet énoncé (41 %) que les femmes (26 %). L'objectif de diminuer à 28 % le nombre de répondants et répondantes qui sont d'accord

avec cet énoncé n'est pas atteint. À titre comparatif, en 2017, 32 % des personnes sondées étaient d'accord avec cet énoncé.

- La campagne a atteint son objectif de joindre un public très vaste et réparti sur l'ensemble du territoire québécois, puisqu'à l'exception de quelques variations selon l'âge, la notoriété et l'appréciation de la campagne sont similaires parmi l'ensemble de la population sondée.
- En majorité, la population sondée apprécie cette campagne qui, selon elle, véhiculait un message important.

Une mesure des effets de la mise en œuvre du Plan d'action gouvernemental de lutte contre l'homophobie et la transphobie 2017-2022 (PAGLCHT 2017-2022) sur l'évolution des perceptions et des attitudes à l'égard de la diversité sexuelle sera envisagée au cours de la prochaine année.



Mesure 2 – Sensibiliser les intervenantes et les intervenants des organismes communautaires Famille et des services de garde à la réalité des familles homoparentales (MFA)

Mandatée par le ministère de la Famille, la Coalition des familles LGBT+ a offert 35 formations dans 14 régions administratives du Québec. Dorénavant virtuelles en raison de la crise pandémique de la COVID-19, ces formations ont joint 530 personnes, soit 338 intervenantes et intervenants répartis dans 66 organismes communautaires Famille (OCF) et 57 services de garde éducatifs à l'enfance (SGEE), 38 autres intervenants et intervenantes venant essentiellement du milieu municipal, ainsi que 154 stagiaires et étudiantes et étudiants. La tenue de formations virtuelles a rendu difficile l'évaluation de la satisfaction concernant les activités, puisque le sondage généralement distribué après la formation par l'organisme n'a pas été remis.

L'objectif quinquennal du partenariat, soit d'offrir des formations de sensibilisation à la diversité familiale auprès de 250 OCF et SGEE, sera dépassé. En effet, 393 de ces organismes ont déjà été joints, et l'offre de formations a été renouvelée jusqu'en 2021-2022.

Depuis le début du PAGLCHT 2017-2022 :

- 114 formations ont été réalisées;
- 1639 personnes ont été formées, issues de 416 organismes (dont 1380 intervenantes et intervenants et des personnes en voie de le devenir en provenance de 393 OCF et SGEE);
- 15 régions en ont bénéficié.



Mesure 3 – Produire et diffuser, au sein du réseau des services de garde éducatifs à l'enfance et dans le réseau des organismes communautaires Famille, un document d'information sur la réalité des familles homoparentales (MFA)

À titre de rappel, le dépliant *La diversité familiale – Pour en savoir plus sur les familles LGBT*, a été édité et diffusé sur [le site Web](#) et les réseaux sociaux du ministère de la Famille ainsi qu'auprès de 4050 organismes communautaires Famille et services de garde éducatifs à l'enfance à l'hiver 2020. Cette action est donc terminée.



Mesure 4 – Intégrer la préoccupation de l'homophobie et de la transphobie dans la plateforme Web SportBienetre.ca (MEQ)

Aucun outil particulier aux personnes LGBTQ n'a été ajouté cette année aux 7 références accessibles depuis l'intégration de la préoccupation de l'homophobie et de la transphobie à la plateforme Web : [SportBienetre.ca](#) en 2017-2018. Des discussions sont en cours entre les partenaires participant à sa mise en œuvre pour y apporter des modifications, des mises à jour et l'ajout de nouveaux outils, au besoin.

En 2020-2021, 75 827 visites ont été comptabilisées sur la plateforme, soit une diminution de 5472 visites par rapport à 2019-2020. Le ralentissement (voir l'arrêt complet) des activités sportives dans le contexte de la crise pandémique de la COVID-19 a sans doute contribué à une diminution du nombre de visites sur le site.

L'objectif de la plateforme Web SportBienetre.ca est de promouvoir un environnement sportif sain et sécuritaire pour les jeunes athlètes. À cette fin, elle aide les membres des communautés sportives (athlètes, parents, entraîneuses et entraîneurs, administratrices et administrateurs et autres intervenantes et intervenants) à comprendre, à gérer et surtout à éliminer la violence en milieu sportif sous toutes ses formes.



Mesure 5 – Sensibiliser les municipalités à l'importance de considérer les enjeux concernant la lutte contre l'homophobie (MAMH)

En mai 2020, la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation et le ministre de la Justice ont envoyé une correspondance aux présidences de l'Union des municipalités du Québec et de la Fédération québécoise des municipalités ainsi qu'aux mairesses et aux maires. Cette correspondance visait à sensibiliser les municipalités à l'importance de considérer les enjeux concernant la lutte contre l'homophobie et la transphobie. Elle les invitait également à participer à la Journée internationale de lutte contre l'homophobie et la transphobie en hissant le drapeau arc-en-ciel ou autrement, dans les limites des mesures imposées par le contexte de la pandémie de la COVID-19. L'envoi de cette correspondance a été préféré à la publication d'une actualité sur le site Web du MAMH et jugé plus susceptible de joindre les municipalités.

Mesure 6 – Intégrer des informations relatives à la diversité sexuelle et à la pluralité des genres au site Internet du MSSS pour sensibiliser la population et les différents milieux aux réalités et aux besoins des personnes de minorités sexuelles (MSSS)

Cette année, le MSSS a poursuivi les travaux en vue d'élaborer un contenu d'information sur la diversité sexuelle et la pluralité des genres qui sera accessible d'ici 2022 sur la section Professionnels du site Web du MSSS et sur le nouveau site Web unifié du gouvernement du Québec (Québec.ca).

L'information qui sera intégrée à ces 2 plateformes Web tiendra compte, entre autres :

- du guide d'intervention psychosociale ponctuelle (GIPP) sur la diversité sexuelle et de genre, adapté dans le cadre de la mesure 29 du PAGLCHT 2017-2022;
- des retombées de la mesure 33 du PAGLCHT 2017-2022, dans le cadre de laquelle a été réalisé un inventaire des outils d'intervention auprès des minorités sexuelles et de genre;
- des contenus conçus par l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ);
- du matériel de la formation continue partagée sur les personnes âgées LGBT, élaborée dans le cadre de la mesure 23;
- de l'outil de sensibilisation *Les jeunes de minorités sexuelles et la problématique du suicide*, créé dans le cadre du Plan d'action gouvernemental de lutte contre l'homophobie 2011-2016.



PRIORITÉ 2 > RESPECT DES DROITS ET SOUTIEN DES PERSONNES DE MINORITÉS SEXUELLES

L'homophobie et la transphobie constituent de la discrimination et peuvent avoir comme conséquences la violence, l'intimidation et les crimes haineux, voire la persécution, les homicides ou l'emprisonnement dans certains pays. Toutes et tous doivent adhérer aux principes du respect des droits de la personne, y compris pour les personnes de minorités sexuelles et de genre. Ces principes sont en effet le fondement de la vie sociale et la garantie d'une vie paisible où chacune et chacun peut s'épanouir.

OBJECTIF 2 > Informer les divers milieux sur les droits des personnes de minorités sexuelles



Mesure 7 – Renforcer la sensibilisation sur les droits des personnes de minorités sexuelles afin de prévenir et de contrer l'homophobie et la transphobie dans le cadre des services à l'intention des personnes immigrantes (MIFI)

Mandaté pour 3 ans par le MIFI en septembre 2018, l'organisme communautaire AGIR : Action LGBTQ avec les personnes immigrantes et réfugiées a soutenu, en 2020-2021, 146 personnes immigrantes de minorités sexuelles et de genre (93 personnes au sein de groupes de soutien, et 53 personnes en suivi individuel ou à la halte-accueil). Les 4 activités de formation offertes par AGIR ont joint 89 personnes de 21 organismes du secteur communautaire et des services sociaux, dont 60 personnes de 8 organismes d'aide à l'intégration des personnes immigrantes. Toutes ces personnes jointes sont dorénavant mieux outillées pour prévenir et contrer l'homophobie et la transphobie. Le projet pilote mené par AGIR a donc largement dépassé la cible fixée cette année, soit de joindre au moins 50 personnes travaillant auprès des personnes immigrantes.

Le personnel du MIFI sera quant à lui sensibilisé à la lutte contre l'homophobie et la transphobie grâce à une formation en ligne élaborée en 2020-2021 et déployée en 2021-2022, qui sera obligatoire pour certaines catégories de personnel.

Depuis le début du PAGLCHT 2017-2022:

- AGIR a réalisé 11 activités de sensibilisation et de formation, à l'intention des prestataires de services du MIFI. Celles-ci ont joint 214 personnes de 30 organismes communautaires et des services sociaux;
- AGIR a soutenu plus de 410 personnes immigrantes des minorités sexuelles et de genre (273 au sein de groupes de soutien et 137 en suivi individuel ou à la halte-accueil).



Mesure 8 – Mettre en valeur sur la scène internationale les actions du gouvernement du Québec en faveur des droits des personnes LGBT, favoriser l'échange des bonnes pratiques gouvernementales et créer des partenariats au sein de réseaux (MRIF)

Le MRIF a mis en valeur les actions du gouvernement du Québec à l'international, notamment par 12 prises de parole. En outre, il a assuré 3 participations de personnes représentant le MRIF ou le réseau de représentations du Québec à l'étranger à l'occasion d'événements internationaux. Parmi ceux-ci, soulignons une table ronde virtuelle de spécialistes gouvernementaux et de représentantes et représentants de la société civile du Mexique et du Québec sur le thème des thérapies de conversion.

Cet événement a été organisé par la Délégation générale du Québec au Mexique en mars 2021, pour souligner le mois de la Francophonie sous le signe de la diversité.

Le MRIF a également favorisé l'échange des bonnes pratiques gouvernementales par le soutien de plusieurs organismes québécois pour assurer le développement et la poursuite du volet international de leurs actions. Mentionnons entre autres les organismes communautaires RÉZO, Fierté Montréal, Égides – l'Alliance internationale francophone pour l'égalité et les diversités ainsi que la Chaire de recherche du Canada sur les enfants transgenres et leur famille. Il a aussi soutenu ou organisé 4 événements reliés aux enjeux et droits des personnes LGBTQ, dont 3 webinaires de la série *Marching together towards Equality*, organisés par la Délégation du Québec à Boston en collaboration avec le consulat du Canada à Boston et l'organisation MassEquality. Le MRIF a aussi mis au point une stratégie de communication pour que le réseau de représentations du Québec à l'étranger souligne la Journée internationale de lutte contre l'homophobie et la transphobie, et une autre pour souligner le Mois de la fierté à travers le monde.

Par ailleurs, en dépit des circonstances liées à la pandémie de la COVID-19, le MRIF et son réseau de représentations à l'étranger ont participé à au moins 6 événements virtuels relatifs aux droits de la personne, aux droits des personnes LGBTQ et aux enjeux liés aux questions de diversité sexuelle. Plusieurs de ces participations ont favorisé la rencontre de partenaires potentiels et l'établissement de pistes de collaboration.

Depuis le début du PAGLCHT 2017-2022, le MRIF a réalisé les actions suivantes :

- 41 prises de parole par des personnes représentant le gouvernement du Québec à des événements internationaux sur la diversité sexuelle et de genre;
- 32 participations de personnes représentant le gouvernement du Québec à des événements internationaux en la matière;
- 27 entretiens bilatéraux auprès d'interlocutrices et interlocuteurs étrangers, y compris des éléments d'entretien touchant aux droits des personnes LGBTQ;
- un soutien à la participation de 13 organismes, spécialistes ou universitaires québécois à des événements internationaux (au Québec ou à l'étranger) reliés aux droits des personnes LGBTQ;
- un soutien de 19 activités et événements internationaux reliés aux droits des personnes LGBTQ;
- la création de 3 stages au sein d'organisations internationales gouvernementales;
- 36 participations de personnes représentant le gouvernement du Québec à des événements internationaux en la matière visant la création de partenariats.

OBJECTIF 3 > Soutenir l'action communautaire en matière de lutte contre l'homophobie et la transphobie



Mesure 9 – Soutenir les organismes communautaires engagés dans la lutte contre l'homophobie et la transphobie (MJQ)

Cette mesure, en continu, comprend 2 volets : l'amélioration du soutien à la mission des organismes voués à la défense des droits des personnes de minorités sexuelles et de genre grâce à l'aide complémentaire, ainsi que le financement de projets spécifiques.

Aide complémentaire

Le MJQ a accordé 600 000 \$ en aide complémentaire à 27 organismes communautaires LGBTQ de 12 régions administratives en vue de favoriser la continuité de leur mission. Il a ainsi attribué 25 000 \$ de plus qu'en 2019-2020 : 255 000 \$ à 7 organismes de défense des droits des personnes LGBTQ financés par le MTESS et 345 000 \$ à 20 organismes relevant du MSSS et qui viennent en aide aux personnes de minorités sexuelles et de genre.

Projets spécifiques

Le programme Lutte contre l'homophobie et la transphobie du MJQ a offert un soutien financier de 660 211 \$ pour l'année 2020-2021 à 20 projets spécifiques ou ponctuels réalisés par 19 organismes de 6 régions administratives (Abitibi-Témiscamingue, Capitale-Nationale, Estrie, Lanaudière, Montréal et Outaouais), dont 11 projets ont une portée nationale.

De plus, par le biais du volet à entrée continue de ce programme, le MJQ a financé 5 projets de concertation régionale. Ces projets touchent 6 régions administratives : Capitale-Nationale, Centre-du-Québec, Mauricie, Montréal, Outaouais et Saguenay-Lac-Saint-Jean. La somme investie dans ce volet totalise 155 213 \$.

Depuis le début du PAGLCHT 2017-2020, le programme Lutte contre l'homophobie et la transphobie du MJQ a appuyé 79 initiatives de 46 organismes provenant de 14 régions administratives, pour une aide financière totalisant plus de 2,2 millions de dollars (2 262 945 \$).



PRIORITÉ 3 > CRÉATION DE MILIEUX SÉCURITAIRES ET INCLUSIFS

La priorité 3 découle de l'importance des facteurs de protection pour les personnes LGBTQ. Ces facteurs sont l'acceptation de la famille, des proches et des pairs ainsi que la réponse des organisations et des intervenantes et intervenants au regard des incidents homophobes et transphobes dans les divers milieux de vie. Un seul objectif figure dans cette priorité.

OBJECTIF 4 > Appuyer les partenaires des milieux de vie

Mesure 10 – Soutenir les partenaires du milieu (public et communautaire) dans l'élaboration et la mise en place d'initiatives concernant les personnes âgées LGBT (MSSS)

Dans le cadre de l'appel de projets 2020-2021 du programme Québec ami des aînés (QADA) du Secrétariat aux aînés (SA) du MSSS, les organismes n'ont déposé aucune demande proposant la mise en œuvre de nouvelles initiatives concernant les personnes âgées. Toutefois, les 2 projets visant l'amélioration des conditions de vie des personnes âgées LGBTQ financés dans le cadre de l'appel de projets 2019-2020 de ce programme se sont poursuivis en 2020-2021. Il s'agit du projet de formation des intervenantes et intervenants d'au moins 10 régions administratives au programme *Pour que vieillir soit gai* de la Fondation Émergence, et du projet d'ateliers d'éducation à la sexualité intitulé *Prop'Âges* de l'organisme l'Anonyme.

Parallèlement, au cours de l'appel de projets 2020-2021 du nouveau Programme Action Aînés du Québec (PAAQ), le SA a soutenu les 3 demandes d'aide financière suivantes de 2 régions administratives (Lanaudière et Montréal), pour une somme de 116 053 \$:

- L'organisme Centre Interligne inc. (ou Interligne) s'est vu accorder une aide financière maximale de 40 500 \$, pour une période de 12 mois, dans le but de maintenir et d'adapter son service de jumelage pour personnes âgées LGBTQ+;
- L'organisme Le Néo s'est vu accorder une aide financière maximale de 41 700 \$, pour une période de 12 mois, pour maintenir et adapter ses services de soutien et des activités sociales;
- L'organisme ARCG - Aînés et retraités de la communauté gaie s'est vu accorder une aide financière maximale de 33 853 \$, pour une période de 12 mois, en vue de maintenir et d'adapter ses activités en mode virtuel.

Depuis le début du PAGLCHT 2017-2022 :

- Le Secrétariat aux aînés du MSSS, par l'entremise des programmes QADA et PAAG, a octroyé une aide financière de 1 026 955 \$ à 7 projets liés spécifiquement aux enjeux des personnes âgées LGBTQ. Ces projets rayonnent dans toutes les régions administratives du Québec.

Mesure 11 – Promouvoir la reconnaissance et l'inclusion de la diversité sexuelle et de genre dans les réseaux de l'enseignement supérieur et dans la société (MES)

Cette mesure en continu consiste à soutenir financièrement des projets institutionnels contribuant à la reconnaissance et à l'inclusion de la diversité sexuelle et de la pluralité des genres dans les réseaux de l'enseignement supérieur.

5 projets universitaires ont été financés, à la hauteur de 89 705 \$ en 2020-2021; ils généreront des retombées dans 11 régions administratives. Ces projets consistent à organiser des ateliers et conférences

lors d'une semaine thématique; à produire des balados et des capsules éducatives sur les réalités touchant les membres des communautés LGBTQ en enseignement supérieur; à offrir des formations, dont une formation en ligne gratuite (MOOC) sur la transdiversité en vue de former et de sensibiliser les professionnelles et professionnels de la santé et des services sociaux et les personnes en voie de le devenir; de même qu'à renforcer les mesures d'ouverture et de soutien institutionnel pour lutter contre l'homophobie au sein du réseau de l'Université du Québec, qui compte 10 établissements.

De plus, une somme de 42 500 \$ a été allouée à la Fédération des cégeps du Québec. Elle servira à la mise en œuvre d'un projet réseau concerté qui vise à sensibiliser le personnel (enseignant et non enseignant, gestionnaires, etc.) des cégeps aux enjeux vécus par les personnes de la diversité sexuelle et de genre, et à mieux outiller ce personnel.

Depuis le début du PAGLCHT 2017-2022 :

- les investissements ont totalisé 466 709 \$;
- ils ont permis de mettre en œuvre 31 projets universitaires dans les 18 universités du Québec et un projet réseau concerté de la Fédération des cégeps;
- ces projets se sont déployés à travers 11 régions administratives différentes.

Mesure 12 – Insérer une section traitant spécialement de la gestion de la diversité sexuelle en emploi à l'intérieur d'un guide plus général sur la gestion de la diversité afin d'outiller les entreprises dans l'intégration et le maintien en emploi d'une main-d'œuvre diversifiée (MTESS)

Le guide *Profiter du plein potentiel d'une main-d'œuvre diversifiée* a été actualisé en 2019-2020 et il aborde dorénavant la diversité sexuelle et de genre en emploi, de manière générale. Il a été présenté au personnel des services aux entreprises du MTESS en novembre 2020 pour lui offrir un meilleur accompagnement et le sensibiliser à la gestion de la diversité. Depuis, il est accessible sur l'intranet du MTESS. Cette mesure est considérée comme achevée.

Mesure 13 – Collaborer aux travaux de la Table nationale de lutte contre l'homophobie et la transphobie des réseaux de l'éducation (MEQ et MES), ainsi qu'à ceux de la Table provinciale de concertation sur la violence, les jeunes et le milieu scolaire, lesquelles se préoccupent de prévention en matière de violence et de sensibilisation aux jeunes et aux familles de la diversité sexuelle (MEQ)

En 2020-2021, le MEQ et le MES ont participé la réunion virtuelle de la [Table nationale de lutte contre l'homophobie et la transphobie des réseaux de l'éducation](#) du 26 mars 2021. À cette occasion, ils ont contribué à valider des contenus et ont participé aux discussions. Ils ont apporté la vision et les besoins du réseau scolaire (primaire et secondaire) et de l'enseignement supérieur (cégeps, collèges privés subventionnés, collèges privés non subventionnés et écoles gouvernementales).

Le MEQ a également participé aux 4 réunions virtuelles de la [Table provinciale de concertation sur la violence, les jeunes et le milieu scolaire](#). Il a collaboré à :

- la production d'un outil éducatif en lien avec l'intervention policière, rendu disponible en février 2021, et qui fait actuellement l'objet d'une révision. Cette trousse, nommée *Dire autrement, agir autrement lors d'une intervention policière*, est destinée aux élèves de la 2^e secondaire des établissements publics et privés, francophones et anglophones;
- la mise à jour du *Cadre de référence sur la présence policière dans les établissements d'enseignement*, à la suite de l'adoption des modifications à la Loi sur l'instruction publique (toujours en cours);
- la présentation du Plan d'action concerté pour prévenir et contrer l'intimidation et la cyberintimidation 2020-2025, *S'engager collectivement pour une société sans intimidation*. Celui-

- ci propose, par la mesure 10, une meilleure prise en compte de la diversité sexuelle, de genre et des familles;
- la présentation de la Stratégie d'entraide éducative et de bien-être à l'école, élaborée dans une approche inclusive.



Mesure 14 – Intégrer les réalités des jeunes de la diversité sexuelle dans la mise en œuvre d'actions pour prévenir et traiter la violence, notamment dans le plan de lutte contre l'intimidation et la violence que doit se donner chaque école en application des dispositions de la Loi sur l'instruction publique ou de la Loi sur l'enseignement privé (MEQ)

Tous les centres de services scolaires et commissions scolaires qui en ont fait la demande ont pu bénéficier d'un accompagnement en matière d'homophobie et de transphobie de la part des 10 agentes et agents de soutien régional (ASR) du MEQ, actifs dans diverses régions du Québec. Ces ASR animent notamment des activités de formation et d'accompagnement ainsi que des groupes-relais pour les partenaires régionaux et abordent diverses thématiques, dont celle de la diversité des genres et des familles. De plus, les ASR participent, avec les professionnelles et professionnels du MEQ, à la réalisation de différents dossiers entourant le climat scolaire, la violence et l'intimidation et contribuent au déploiement de l'ensemble des mesures du Plan d'action concerté pour prévenir et contrer l'intimidation 2020-2025.

Le 5 février 2020, l'ASR de l'Estrie et sa collègue responsable du dossier éducation à la sexualité du Centre de services scolaire de la Région-de-Sherbrooke ont organisé une Journée régionale sur la diversité sexuelle et de genre. Elles y ont convié les personnes gestionnaires, enseignantes et intervenantes de la région, et leurs homologues ASR. Lors de cet événement, des chercheuses et chercheurs et des organismes communautaires ont animé des présentations, et le MEQ a présenté les orientations ministérielles en matière de diversité sexuelle et de genre.

Finalement, dans le cadre de la reconduite de la mesure « Accompagner les milieux scolaires dans une meilleure prise en compte de la diversité de genre et de la diversité des familles » (mesure 10 du Plan d'action concerté pour prévenir et contrer l'intimidation et la cyberintimidation 2020-2025), le MEQ a poursuivi certains travaux, tels que :

- produire un guide à l'intention des milieux scolaires pour une meilleure prise en compte de la diversité sexuelle et de genre, lequel sera diffusé dans les réseaux public et privé en 2021-2022;
- élaborer un instrument d'information concernant les orientations ministérielles en lien avec la diversité sexuelle et de genre à l'intention des parents et des gestionnaires des centres de services scolaires et commissions scolaires et des établissements d'enseignement privés.



PRIORITÉ 4 > ADAPTATION DES SERVICES PUBLICS

L'accessibilité aux services publics demeure un enjeu important pour les personnes de minorités sexuelles et de genre. Elle implique la prise en compte des besoins et des particularités des personnes à servir. Cette priorité porte sur 2 dimensions des services publics, soit les pratiques administratives et la formation du personnel.

OBJECTIF 5 > Améliorer les pratiques administratives des services publics



Mesure 15 – Prendre en compte la diversité sexuelle et la pluralité de genre dans la définition et la mise en œuvre des orientations et des stratégies du ministère de l'Éducation se préoccupant de justice sociale, de rapports égalitaires, notamment en éducation à la sexualité (MEQ)

Le contexte de la crise pandémique de la COVID-19 en 2020-2021 (fermetures des écoles, scolarisation à distance) a ralenti la mise en œuvre des contenus obligatoires en éducation à la sexualité dans certains établissements scolaires pour l'année 2020-2021. Par ces contenus, le MEQ s'assure que la diversité sexuelle et la pluralité des genres sont abordées de façon transversale dans les apprentissages des élèves.

Toutefois, une équipe du MEQ, formée de personnes spécialisées en sexologie et en pédagogie, continue d'offrir du soutien et de l'accompagnement personnalisé au réseau scolaire. Ainsi, elle aide les responsables du dossier de l'éducation à la sexualité dans les centres de services scolaires, les commissions scolaires et les établissements d'enseignement privés dans la mise en œuvre de ces contenus, obligatoires depuis la rentrée scolaire 2018-2019 pour tous les élèves de l'enseignement primaire et secondaire.

De plus, en novembre 2020, dans le respect de la diversité sexuelle et de la pluralité des genres, le MEQ a bonifié et rendu accessibles sur une plateforme de télécollaboration plusieurs documents et outils destinés au réseau scolaire, dont 39 canevas pédagogiques. Ces derniers permettent de comprendre les visées des contenus en éducation à la sexualité et de cerner la position à adopter. Ils contiennent également des suggestions concrètes pour l'animation en classe.

Finalement, dans le cadre de la reconduite de la mesure « Accompagner les milieux scolaires dans une meilleure prise en compte de la diversité de genre et de la diversité des familles » (mesure 10 du Plan d'action concerté pour prévenir et contrer l'intimidation et la cyberintimidation 2020-2025), le MEQ a rédigé le guide *Pour une meilleure prise en compte de la diversité sexuelle et de genre*. Ce guide sera acheminé par courriel en juin 2021 à tous les centres de services scolaires, commissions scolaires et établissements d'enseignement privés, et il fera l'objet d'une discussion lors d'un webinaire d'information prévu le 8 juin 2021.



Mesure 16 – Poursuivre l'adaptation, lorsque requis, de la terminologie des documents administratifs, notamment les formulaires, en fonction de la Loi instituant l'union civile et établissant de nouvelles règles de filiation (MEQ et MES)

L'action associée à cette mesure a été réalisée en 2018-2019. À titre de rappel, en vue de tenir compte des réalités des familles homoparentales, le MEQ et le MES ont terminé l'adaptation de 101 documents administratifs. Ceux-ci sont issus du système de l'aide financière aux études (CONTACT), du Système de la sanction des études collégiales (SYSEC), du Système de gestion des épreuves ministérielles au collégial (GEMC), du système de l'admissibilité à l'enseignement en anglais (ADAN) et du système de gestion

des données d'identification de l'élève (ARIANE). Cette adaptation permettra d'éliminer les situations où l'étudiante ou l'étudiant doit déclarer un de ses parents dans un rôle parental inadéquat. Elle fera également en sorte que les parents de même sexe puissent traiter administrativement avec le MEQ et le MES dans le respect de leur rôle parental. Enfin, elle assurera au MEQ et au MES d'utiliser le bon titre de civilité dans le cadre de leurs communications avec une citoyenne ou un citoyen.

Mesure 17 – Actualiser le corpus législatif québécois pour assurer l'égalité des parents de minorités sexuelles (MJQ)

L'inventaire des lois (39 – y compris le Code civil) et des règlements (73) comportant les notions de « mère » et de « père » a été achevé à l'automne 2019. L'inventaire des dispositions qui nécessitent une modification législative a quant à lui été réalisé à l'hiver 2020.

Dans un deuxième temps, en 2020-2021, tous les ministères et organismes concernés ont mené une réflexion sur la modification de toutes les dispositions répertoriées. Ils ont tenu compte des conséquences que de telles modifications pourraient avoir sur les politiques, stratégies, programmes et services publics. Cette réflexion vise une égalité de traitement entre les couples hétérosexuels et ceux de minorités sexuelles, ainsi qu'à l'égard des parents trans et non binaires.

Au 31 mars 2021, le MJQ possédait donc, sous réserve d'une mise à jour des dispositions répertoriées, une très bonne connaissance du cadre juridique applicable pour proposer les modifications législatives nécessaires. La mise en œuvre de celles-ci suivra dans un deuxième temps.

Mesure 18 – Faciliter les démarches administratives des personnes trans auprès des ministères et organismes à la suite d'un changement de nom ou de mention du sexe auprès du Directeur de l'état civil (MTESS)

En 2020-2021, 1351 personnes ayant demandé un changement de nom et 422 personnes ayant demandé un changement de la mention du sexe ont bénéficié gratuitement du service de déclaration unique, offert depuis juin 2013. Grâce à ce service, le Directeur de l'état civil transmet, en une seule étape, l'information à :

- la Régie de l'assurance maladie du Québec;
- la Régie des rentes du Québec (maintenant Retraite Québec);
- la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurance (maintenant Retraite Québec);
- le Curateur public du Québec;
- la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité au travail;
- le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale;
- depuis juin 2019, le Service d'immatriculation des armes à feu.

Ensemble, ces personnes ont ainsi évité près de 4000 démarches administratives.

Une entente a été signée en mai 2020 avec le MEQ pour ajouter celui-ci au mécanisme de « déclaration unique », et ce, d'ici 2022. Un troisième ministère ou organisme intéressé par ce service devrait être ajouté d'ici la fin du présent plan d'action, en mars 2022.

Depuis 2018, l'accès gratuit au service a bénéficié à :

- 4657 personnes ayant demandé un changement de nom;
- 1377 personnes ayant demandé un changement de la mention de sexe.

Ces personnes se sont ainsi épargné près de 12 100 démarches administratives.

Mesure 19 – Adapter la terminologie des formulaires publics des secteurs de l’emploi et de l’assistance sociale du ministère du Travail, de l’Emploi et de la Solidarité sociale aux nouvelles réalités familiales (MTESS)

En 2020-2021, le MTESS a modifié 4 formulaires additionnels liés au secteur de l’assistance sociale, en fonction de la Loi instituant l’union civile et établissant de nouvelles règles de filiation. Ainsi, en date du 30 mars 2021, 6 des 14 formulaires à adapter l’ont été. De surcroît, des travaux ont débuté pour modifier les 8 derniers formulaires publics.

Un seul formulaire du secteur emploi devait être adapté, soit l’annexe B – Clauses générales du Formulaire d’entente de subvention (EQ-6317-03). Les modifications ont été apportées au cours de l’année 2020-2021, et le formulaire est disponible depuis novembre 2020.

Mesure 20 – Adapter les publications, formulaires, brochures et sites Web du Régime québécois d’assurance parentale (MTESS) et du Conseil de gestion de l’assurance parentale (MTESS)

Le MTESS a considéré le fait qu’en 2020-2021, le ministère de la Justice (MJQ) travaillait sur un projet de loi en vue de modifier plusieurs dispositions au Code civil dans le dossier de la neutralité de genre. Par conséquent, il n’a pas officiellement procédé à l’examen des outils de communication du Régime québécois d’assurance parentale (RQAP) et du Conseil de gestion de l’assurance parentale, ni à leur adaptation terminologique. Il ira de l’avant une fois que les orientations à ce sujet seront connues.

En 2020-2021, le Conseil de gestion et le RQAP ont toutefois mené des initiatives dans le but de mieux prendre en considération les familles LGBTQ.

Dans l’ensemble de ses publications, le Conseil de gestion a utilisé le terme générique de « parents », lorsqu’il n’était pas nécessaire de faire référence au père et/ou à la mère, en vue d’être plus inclusif. Dans son Rapport actuariel 2019 et son Rapport annuel 2020, le Conseil de gestion a ajusté les tableaux qui présentent les paramètres du RQAP pour les naissances et pour les adoptions. Il a ajouté dans le premier rapport une note de bas de page qui précise que le parent qui n’a pas donné naissance à l’enfant a droit aux mêmes prestations de naissance que le père biologique. Dans le deuxième rapport, il a employé les termes « Parent A » et « Parent B » en ce qui concerne les types de prestations pour les adoptions.

Le RQAP a également priorisé les termes « parents » ou « personnes » au lieu de « père » ou « mère » dans sa documentation opérationnelle (p. ex. : procédures, aide-mémoire, documents de référence) et dans certains outils de communication mis à jour. Par exemple, il a apporté une précision aux pages modifiées du site Web concernant les prestations de paternité, en vue de spécifier que ce type de prestation s’adresse au père ou à la conjointe de la mère qui a donné naissance à l’enfant si elle est reconnue sur le certificat de naissance. Finalement, le visuel du RQAP est en cours de révision, tandis que celui de certains outils destinés aux agentes et agents du Centre de services à la clientèle dans le cadre de leur travail a été revisité de sorte à mieux représenter les familles de la diversité sexuelle et de la pluralité des genres.

Mesure 21 – Assurer la cohérence ministérielle concernant l’adaptation des services pour répondre aux besoins des personnes de minorités sexuelles et tenir compte des réalités émergentes (MSSS)

En juin 2018, le MSSS a formé le comité ministériel sur la diversité sexuelle et la pluralité des genres (CMDSPG). Celui-ci a pour mandat d’assurer la cohérence ministérielle concernant l’adaptation des

services en vue de répondre aux besoins des personnes de la diversité sexuelle et de genre, et à prendre acte des réalités émergentes et des enjeux qui leur sont associés.

En 2020-2021, le CMDSPG a poursuivi ses activités par le biais de consultations en bilatéral et d'une rencontre le 17 mars 2021. Cette rencontre a entre autres été l'occasion de discuter de la création et des travaux à venir du Comité national sur l'adaptation et l'accès aux services de santé et aux services sociaux pour les personnes de la diversité sexuelle et de genre (Comité national), à la demande des ministres de la Justice et de la Santé et des Services sociaux. Le Comité national se compose d'une vingtaine de membres issus du MSSS, du réseau de la santé et des services sociaux, du Bureau de lutte contre l'homophobie et la transphobie (BLCHT), d'organismes représentant les personnes de la diversité sexuelle et de genre, du milieu de la recherche, de même que d'usagers et usagères partenaires. Il a pour mandat d'alimenter l'élaboration, par le MSSS, de lignes directrices permettant de mieux répondre aux besoins d'adaptation des soins de santé et services sociaux aux réalités des personnes de la diversité sexuelle et de genre. Sa première rencontre a eu lieu en février 2021, et environ 5 rencontres sont prévues d'ici l'hiver 2022.

Lors de la réunion, le CMDSPG a aussi abordé les travaux gouvernementaux à venir concernant la lutte contre l'homophobie et la transphobie et les thérapies de conversion.

OBJECTIF 6 › Mieux former le personnel des services publics

Mesure 22 – Intégrer la notion de diversité dans les orientations ministérielles concernant les compétences professionnelles du personnel enseignant, notamment en ce qui a trait à l'homophobie et à la transphobie (MEQ)

À l'issue de larges consultations avec les partenaires externes (universitaires, personnel enseignant, organismes), la nouvelle édition du *Référentiel de compétences professionnelles de la profession enseignante* a été publiée le 1^{er} décembre 2020. Ce guide fait écho aux défis éducatifs et sociaux d'aujourd'hui, notamment en matière d'inclusion, de culture et de langue. La priorité d'adaptation des services publics et l'objectif de mieux former le personnel des services publics du Plan d'action gouvernemental de lutte contre l'homophobie et la transphobie sont traités dans les sections suivantes :

- La section portant sur la société en mutation rappelle la nécessité d'adopter une position inclusive à l'égard de la diversité croissante de nos sociétés occidentales, de l'évolution des structures familiales, des inégalités socioéconomiques, de l'identité et de l'expression de genre ainsi que des peuples autochtones pour lesquels une réconciliation s'impose;
- La section portant sur la présentation des compétences professionnelles à maîtriser comporte 4 compétences qui concernent de plus près les enjeux ciblés ici. Il s'agit de :
 1. la compétence 6 – *Gérer le fonctionnement du groupe-classe*. Elle mentionne notamment la nécessité d'instaurer un climat de classe respectueux et sécurisant,
 2. la compétence 7 – *Tenir compte de l'hétérogénéité des élèves*. Elle recouvre l'ensemble des enjeux relatifs à l'éducation inclusive,
 3. la compétence 10 – *Collaborer avec la famille et les partenaires de la communauté*. Elle rappelle l'importance d'établir un lien de confiance avec la famille et d'être réceptif à leurs préoccupations,
 4. la compétence 13 – *Agir en accord avec les principes éthiques de la profession*. Elle se traduit par une attitude de respect, d'inclusion et d'ouverture vis-à-vis des élèves, de l'équipe-école, de la famille et des partenaires de la communauté en réponse aux réalités plurielles et culturelles de l'école et de la société.

De plus, il s'est déjà tenu plusieurs séances d'information pour soutenir les réseaux scolaire et universitaire dans l'appropriation du *Référentiel*. D'autres sont prévues pour l'année 2021-2022.

Mesure 23 – Encourager l'élaboration et la diffusion de formations et d'ateliers de sensibilisation concernant les réalités et les besoins particuliers des personnes âgées LGBT auprès d'intervenants concernés (MSSS)

La mesure a été achevée en mai 2018, lorsque la Fondation Émergence a offert son programme *Pour que vieillir soit gai*. Ainsi, une vingtaine de coordonnatrices et coordonnateurs régionaux spécialisés dans la lutte contre la maltraitance envers les personnes âgées ont reçu cette formation à l'occasion d'un atelier de sensibilisation à Québec. En outre, 89 travailleuses et travailleurs de milieu, du programme Initiatives de travail de milieu auprès des personnes âgées en situation de vulnérabilité, l'ont aussi suivie lors d'un autre atelier de sensibilisation, à Drummondville. Ces ateliers ont permis d'outiller les participantes et participants. Dans une certaine mesure, ils pourront aussi renforcer leur concertation régionale en incluant, si ce n'est déjà fait, des organismes LGBTQ à leur réseau.

L'action initialement proposée visait aussi à bonifier le contenu de la formation sur la maltraitance envers les personnes âgées, conçue par la Ligne Aide Abus Aîné. Cette avenue a été délaissée au profit de la mesure 51 du Plan d'action gouvernemental pour contrer la maltraitance envers les personnes âgées 2017-2022 : « Concevoir un outil de sensibilisation et un contenu de formation spécifique sur les réalités des personnes âgées LGBT à l'intention des professionnels du réseau de la santé et des services sociaux et de ceux travaillant dans les différents milieux de vie des personnes âgées (à domicile, RPA², RI-RTF³, CHSLD⁴) ». Une entente de service a été conclue entre le MSSS et le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal à cet effet pour produire ce contenu de formation en mars 2019. La formation est accessible en ligne depuis mars 2021.

Mesure 24 – Renforcer la sensibilisation des intervenantes et des intervenants de la santé, des services sociaux, de l'enseignement et des services publics ou communautaires sur les réalités des personnes de minorités sexuelles (MJQ)

Le MJQ s'est engagé, en collaboration avec l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ), à soutenir chaque année, à la hauteur de 200 000 \$, le déploiement de 2 programmes nationaux de formation sur la diversité sexuelle et la pluralité des genres. Leur contenu s'appuie en majeure partie sur la recherche québécoise et canadienne actuelle. Ces programmes de formation, d'une durée d'une journée chacun, s'adressent au personnel et aux intervenantes et intervenants de la santé et des services sociaux, des milieux de l'enseignement et des services publics ou communautaires.

La crise pandémique de la COVID-19 a eu des répercussions considérables sur les activités de formation de l'INSPQ, qui n'ont pas été offertes en 2020-2021.

À la mi-mars 2020, en concordance avec les mesures sanitaires instaurées à travers le Québec, toutes ses activités de formation en présentiel ont été suspendues. Ainsi, l'INSPQ a dû annuler les activités déjà organisées qui devaient avoir lieu d'avril à juin 2020. Elle a annulé 5 séances de la formation *Sexes, genres et orientations sexuelles : comprendre la diversité*, prévues dans 5 régions, et 7 séances de la formation *Adapter nos interventions aux réalités des personnes de la diversité sexuelle, leur couple et leur famille*, prévues dans 6 régions. Il n'a de surcroît pas été possible pour l'INSPQ d'honorer les demandes de formations reçues ultérieurement, provenant de 5 régions.

En outre, les ressources disponibles pour offrir la formation ont été mobilisées pour des dossiers en lien avec la crise pandémique de la COVID-19.

Pour pallier la situation, l'INSPQ a engagé la firme Novaconcept pour l'adaptation virtuelle de la formation *Sexes, genres et orientations sexuelles : comprendre la diversité*. Les travaux entamés le

²RPA : résidences privées pour aînés

³RI-RTF : ressources intermédiaires et de type familial

⁴CHSLD : centres d'hébergement et de soins de longue durée

3 mars 2021 devraient se terminer en juin 2021. Cette formation virtuelle revisitée, qui inclura des apprentissages en ligne en mode asynchrone et une activité virtuelle synchrone avec une personne formatrice, permettra de joindre davantage de personnes que la version en présentiel et dans plus de régions du Québec. En outre, certaines personnes qui auraient suivi la formation il y a plusieurs années et qui voudraient un rappel ou une mise à jour pertinente pourraient plus facilement avoir accès à la formation virtuelle, qui est plus courte.

Depuis le début du PAGLCHT 2017-2022, l'INSPQ a réalisé :

- 147 sessions de formation dans 16 des 17 régions administratives en ayant fait la demande;
- 88 sessions de la formation *Sexes, genres et orientations sexuelles : comprendre la diversité*, suivies par 1948 personnes dans 13 régions du Québec;
- 59 sessions de la formation *Adapter nos interventions aux réalités des personnes de la diversité sexuelle, leur couple et leur famille*, suivies par 1195 personnes dans 11 régions du Québec.

Mesure 25 – Offrir une formation sur les réalités des minorités sexuelles au personnel du MTESS en contact avec la clientèle (MTESS)

En 2020-2021, aucun membre du personnel n'a suivi les 2 formations de l'INSPQ ajoutées au catalogue de formations du MTESS en 2017-2018 (*Sexes, genres et orientations sexuelles : comprendre la diversité* et *Adapter nos interventions aux réalités des personnes de la diversité sexuelle, de leur couple et de leur famille*). En effet, en raison du contexte d'urgence sanitaire, leur prestation habituelle en présentiel a été suspendue temporairement, comme il a été précisé à la mesure précédente.

À ce jour :

- l'INSPQ a formé 225 membres du personnel du MTESS. Plus précisément,
 - 163 ont suivi la formation *Sexes, genres et orientations sexuelles : comprendre la diversité*,
 - 62 ont suivi la formation *Adapter nos interventions aux réalités des personnes de la diversité sexuelle, de leur couple et de leur famille*,
 - 4 régions administratives ont bénéficié de ces formations.

Mesure 26 – Outiller les policières et les policiers afin d'assurer une intervention adéquate et adaptée en matière d'homophobie et de transphobie (MSP)

La mesure a été achevée en novembre 2018, lorsque la pratique policière 2.3.5 *Fouille d'une personne* du Guide des pratiques policières a été actualisée. Cette section du guide tient compte notamment des particularités liées à l'identité de genre de la personne fouillée, à savoir que : « Selon les circonstances et lorsque la situation le permet, la fouille est effectuée par un policier du genre auquel la personne s'identifie. » Elle est rendue disponible aux 29 corps policiers du Québec.

Mesure 27 – Former les nouvelles agentes et les nouveaux agents des services correctionnels afin d'assurer la prise en charge des personnes incarcérées dans le respect de leur dignité (MSP)

En 2020-2021, en raison de la pandémie de la COVID-19, seulement 42 nouvelles agentes et nouveaux agents des services correctionnels (ASC) ont terminé et réussi le Programme d'intégration à la fonction d'agent des services correctionnels offert par l'École nationale de police du Québec. À cette occasion, les ASC ont notamment reçu les informations relatives au traitement des personnes de minorités sexuelles qui pourraient leur être confiées.

Pour la période 2020-2021, aucune plainte n'a été formulée relativement à la discrimination fondée sur l'identité de genre ou sur l'orientation sexuelle.

Depuis le début du PAGLCHT 2017-2022 :

- 603 nouvelles agentes et nouveaux agents des services correctionnels ont terminé et réussi le Programme d'intégration à la fonction d'agent des services correctionnels offert par l'École nationale de police du Québec. Par ce programme, ces ASC ont notamment reçu les informations relatives au traitement des personnes de minorités sexuelles qui pourraient leur être confiées.

Mesure 28 – Continuer de sensibiliser les coroners aux facteurs contributifs, dont l'homophobie et la transphobie, lors d'une investigation sur un cas de suicide (MSP)

En avril 2020, le Conseil des ministres a nommé 8 nouvelles et nouveaux coroners. Au cours de leur formation initiale, ces coroners ont été sensibilisés aux différents facteurs contributifs lors d'une investigation sur un cas de suicide, y compris l'homophobie et la transphobie.

Depuis le début du PAGLCHT 2017-2022 :

- 133 coroners ont été sensibilisés aux enjeux de l'homophobie et de la transphobie à l'occasion de leur formation initiale ou du colloque de 2017. Ainsi, la plupart, voire l'ensemble des 91 coroners en activité au 31 mars 2021 dans 15 régions du Québec connaissent ces enjeux.

Mesure 29 – S'assurer que la formation offerte aux professionnelles et professionnels qui donnent le service de Consultation téléphonique psychosociale 24/7 soit adaptée aux réalités des personnes de minorités sexuelles et que les outils soient diffusés (MSSS)

Le guide d'intervention psychosociale ponctuelle (GIPP) sur le thème « Diversité sexuelle et pluralité des genres » a été rédigé, validé et traduit. Le MSSS visait ainsi à compléter un GIPP portant sur le thème « Orientations homosexuelle et bisexuelle », notamment par l'insertion de notions spécifiques aux réalités différenciées des personnes trans.

Les intervenantes et intervenants des services sociaux généraux qui offrent le service de consultation téléphonique psychosociale 24 h/24, 7 j/7 (Info-Social) et le service d'accueil, d'analyse, d'orientation et de référence (AAOR) y auront accès au moment de la mise en ligne de la plateforme Système intégré de gestion de la consultation téléphonique (SIGCT). Le déploiement de cette plateforme est prévu en novembre 2021, à condition qu'il puisse s'effectuer au sein des services Info-Social par la Direction générale des technologies de l'information (DGTI) du MSSS.

Mesure 30 – Mettre en place et rendre accessible une formation portant sur les enjeux de discrimination envers les personnes LGBT racisées dans le réseau de la santé et des services sociaux (MSSS)

Le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) a mandaté l'Institut universitaire (IU) SHERPA du CIUSSS du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal pour son expertise et son expérience au regard des communautés ethnoculturelles pour qu'il élabore une formation portant sur les enjeux de discrimination envers des personnes LGBTQ racisées.

Le module « Mieux intervenir auprès des personnes LGBTQI+¹ racisées et migrantes », de la formation *Comprendre pour mieux prévenir les violences liées au genre et à la sexualité en contexte de*

¹LGBTQI+ : lesbiennes, gais, bisexuels, bisexuelles, trans, queers, intersexes et autres

diversité culturelle, est accessible depuis le mois de janvier 2021 dans l'environnement numérique d'apprentissage provincial de formation continue partagée (FCP). Il est destiné aux intervenantes et intervenants du réseau de la santé et des services sociaux et il cible en particulier les travailleuses et travailleurs sociaux, les psychoéducatrices et psychoéducateurs, les psychologues et le personnel infirmier ainsi que le plus grand nombre de participantes et participants.

Ce module vise à sensibiliser les intervenantes et intervenants du réseau de la santé et des services sociaux aux termes utilisés en lien avec la diversité sexuelle et de genre. Il vise également à les sensibiliser aux barrières d'accès aux soins et aux services sociaux que doivent affronter les personnes LGBTQI+ migrantes et racisées. Il a pour but d'équiper les intervenantes et intervenants à l'aide d'approches et d'outils d'intervention qui favorisent la sécurité, le bien-être et l'autonomisation de la personne ainsi que la protection de ses droits.

Des communications, y compris des outils promotionnels (vidéo descriptive et affiche promotionnelle), ont été réalisées en 2020-2021 au sein du MSSS et du réseau de la santé et des services sociaux, en collaboration avec l'IU SHERPA et le Centre universitaire de santé McGill (responsable : FCP).



Mesure 31 – Diffuser l'outil de sensibilisation Les jeunes de minorités sexuelles et la problématique du suicide (MSSS)

Dans le cadre du Plan d'action gouvernemental de lutte contre l'homophobie 2011-2016, le MSSS a produit l'outil de sensibilisation à l'intention des intervenantes et intervenants du réseau de la santé et des services sociaux et des organisations partenaires (milieux d'enseignement, maisons de jeunes, autres organismes communautaires jeunesse, etc.).

En 2020-2021, comme chaque année depuis 2017, le MSSS a rappelé la disponibilité de cet outil sur le Web et sa pertinence aux intervenantes et intervenants du réseau de la santé et des services sociaux et aux organisations partenaires (organismes communautaires, milieux d'enseignement, etc.). Il a effectué ce rappel par l'entremise des groupes de répondantes et répondants en santé publique, en prévention du suicide, en promotion de la santé mentale et en promotion-prévention en matière de sexualité saine et responsable de la Table de concertation nationale en promotion-prévention (18 régions).

Cette année, toutefois, le contexte de la crise pandémique de la COVID-19 n'a pas rendu possible un tel rappel par l'entremise des présidentes-directrices générales et présidents-directeurs généraux des centres intégrés de santé et de services sociaux et des centres intégrés universitaires de santé et de services sociaux.

La promotion de l'outil se fait aussi par différents partenaires par le biais de leurs réseaux respectifs, par exemple les centres de prévention du suicide et les GRIS du Québec.

En 2020-2021, l'outil a été consulté 245 fois et téléchargé 155 fois. Ces données sont sensiblement les mêmes que celles de 2019-2020 (265 consultations et 146 téléchargements).

Depuis le début du PAGLCHT 2017-2022 :

- l'outil a été consulté 2030 fois;
- l'outil a été téléchargé 1343 fois.



PRIORITÉ 5 > COHÉRENCE ET EFFICACITÉ DES ACTIONS

Le succès et les retombées importantes des mesures dépendent de la cohérence et du large déploiement des actions. 2 enjeux ont particulièrement retenu l'attention. La recherche sur divers groupes et problématiques doit se poursuivre pour guider les actions et leur donner des assises solides. La concertation des intervenantes et intervenants et la consolidation des actions en région font également consensus, pour faire en sorte que toutes et tous puissent en bénéficier, sur l'ensemble du territoire québécois.

OBJECTIF 7 > Documenter les diverses réalités pour mieux intervenir

Mesure 32 – Appuyer la recherche sur les réalités LGBT (MJQ)

Cette mesure se décline en 2 volets : le soutien à la Chaire de recherche sur l'homophobie de l'Université du Québec à Montréal, renommée cette année la Chaire de recherche sur la diversité sexuelle et la pluralité des genres, et l'appui à des initiatives de recherche visant à transformer les résultats en politiques et programmes.

Chaire de recherche sur la diversité sexuelle et la pluralité des genres

Le MJQ a renouvelé son appui financier de 77 500 \$ à cette chaire de recherche qui regroupe, depuis 2011, des partenaires gouvernementaux, communautaires et universitaires du Québec, du Canada et de l'international, pour contribuer à la reconnaissance des réalités des minorités sexuelles et de genre. Du 1^{er} novembre 2019 au 31 octobre 2020, la Chaire a mené 18 projets de recherche. De ceux-ci, 2 sont terminés. De plus, elle a poursuivi 4 projets de transfert des connaissances, desquels 3 sont terminés. Elle a aussi participé à l'organisation de 8 conférences publiques.

Initiatives de recherche appuyées par le MJQ

En mars 2020, le BLCHT a appuyé financièrement un projet de recherche de la Chaire de recherche sur la diversité sexuelle et la pluralité des genres, sous la direction de Martin Blais, cotitulaire de la Chaire. Ce projet visait à étudier la variation régionale des besoins des populations LGBTQ au Québec, pour guider les travaux liés à la mesure 38 du présent plan d'action. Le 29 mars 2021, la Chaire a remis au BLCHT le rapport de recherche *Inclusion, bien-être et santé des personnes de minorités sexuelles et de genre au Québec : une analyse secondaire de données d'enquêtes populationnelles et communautaires*.

Mesure 33 – Encourager le développement de la recherche et soutenir le transfert de connaissances sur les réalités des personnes de minorités sexuelles dans le réseau de la santé et des services sociaux (MSSS)

À la demande du MSSS, la Chaire de recherche sur la diversité sexuelle et la pluralité des genres a répertorié, en 2019, un inventaire de 126 outils d'intervention auprès des personnes de minorités sexuelles et de genre, réalisés par des organismes communautaires et des ordres professionnels. La détermination de critères de sélection des outils a été soutenue par un sous-comité de professionnelles et professionnels membres du comité ministériel sur la diversité sexuelle et la pluralité des genres.

En novembre 2020, la Chaire a déposé son rapport définitif. Celui-ci fait état de la mise au point des outils d'intervention et des lacunes des outils existants, des pistes pour le développement des connaissances et l'élaboration de futurs outils d'intervention ainsi que des propositions pour la mise en forme et la diffusion d'un coffre à outils. Ce rapport inclut également la liste descriptive des outils

d'intervention qui seront rendus accessibles au public et aux organisations sur [le site Web de la Chaire](#) et qui permettront ainsi de soutenir les pratiques professionnelles auprès des clientèles LGBTQ.

Ce rapport alimentera les travaux de la mesure 6 du PAGLCHT 2017-2022, visant à intégrer l'information relative à la diversité sexuelle et à la pluralité des genres au site Web du MSSS et sur Québec.ca.

Mesure 34 – Compiler et diffuser annuellement les données statistiques du Programme de déclaration uniforme de la criminalité en matière de crimes haineux, dont les crimes motivés par l'orientation sexuelle (MSP)

Chaque année, le MSP rend public le nombre de crimes motivés par la haine de l'orientation sexuelle dans le chapitre 3 de sa publication sur les principales tendances en matière de criminalité au Québec.

Cette année, le MSP a mis en ligne les données 2016, 2017, 2018 et 2019 des crimes motivés par la haine de l'orientation sexuelle :

- [Statistiques criminalité au Québec : Principales tendances 2016](#) (juin 2020);
- [Statistiques criminalité au Québec : Principales tendances 2017](#) (juillet 2020, 417 vues uniques);
- [Statistiques criminalité au Québec : Principales tendances 2018](#) (février 2021, 26 vues uniques);
- [Statistiques criminalité au Québec : Principales tendances 2019](#) (février 2021, 300 vues uniques).

Mesure 35 – Documenter les besoins et les services en défense des droits des personnes LGBT en région par la production d'un portrait (MTESS)

La version définitive du portrait des besoins et des services en défense des droits des personnes LGBTQ en région a été déposée en août 2020, à l'issue de rétroactions entre l'équipe de recherche et le MTESS et de commentaires. Cette version a été produite par la Chaire de recherche sur la diversité sexuelle et la pluralité des genres de l'UQAM à la suite d'une entente de 30 000 \$ entre le MTESS et le Conseil québécois LGBT en juillet 2018.

Mesure 36 – Produire et diffuser un bulletin statistique *Quelle famille?* sur les familles homoparentales (MFA)

En septembre 2020, le ministère de la Famille a mis en ligne le bulletin *Quelle Famille?* concernant les [familles homoparentales](#) sur son site Web. Transmis par courriel sous forme de cyberbulletin selon une liste de distribution composée d'environ 3700 membres, il a été consulté 1032 fois entre le 29 septembre 2020 et le 31 mars 2021 sur ce site Web.

Mesure 37 – Réaliser une enquête sur le parcours judiciaire de parents de minorités sexuelles (MJQ)

La phase 1 du projet, financée par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, a mené à la publication par l'équipe de recherche d'une fiche synthèse de recherche. Transmise au MJQ en janvier 2021, cette fiche a fait l'objet d'une première publication [accessible en ligne](#) sur le site Web du partenariat de recherche *Séparation parentale, recomposition familiale*.

Une convention de recherche avec l'Université Laval a été signée à l'hiver 2020 pour la phase 2 du projet (2020-2022), qui a débuté le 1^{er} avril 2020. Cette recherche est réalisée par Émilie Biland-Curinier (chercheuse principale) et Kévin Lavoie (cochercheur). Son objectif est de mener 35 entrevues avec des professionnelles et professionnels et des intermédiaires qui conseillent des parents LGBTQ+ sur des questions liées à leurs droits, pour mieux comprendre leurs pratiques et leurs représentations des droits des personnes des minorités sexuelles et de genre.

En 2020-2021, l'équipe de recherche a obtenu l'approbation éthique de l'Université Laval (septembre 2020) et a mené 14 entrevues par Zoom auprès de 12 avocats et avocates, un notaire et une médiatrice familiale (d'octobre 2020 à février 2021). Le rapport définitif de la phase 2 est prévu pour juin 2022.

OBJECTIF 8 › Renforcer la coordination des actions, notamment en région

Mesure 38 – Favoriser le plein déploiement des activités du Bureau de lutte contre l'homophobie (MJQ)

L'évaluation des besoins des partenaires communautaires et locaux ainsi que la crise pandémique de la COVID-19 ont poussé le BLCHT à s'adapter et à modifier son approche visant à déployer ses activités dans les régions du Québec.

De plus, en décembre 2020, l'interlocuteur communautaire principal du BLCHT, le Conseil québécois LGBT, a formé son Comité des régions, soit une instance de concertation interrégionale des organismes LGBTQ. Dans le souci de ne pas redoubler le travail de concertation, le BLCHT a adopté la stratégie visant plutôt à agir sur les plans local et régional en menant une tournée des régions en février 2021. Il a rencontré environ 45 organismes communautaires dans 14 des 18 régions administratives du Québec dans le cadre de cette tournée, au moyen de 9 rencontres régionales collectives, 4 rencontres bilatérales et une présentation dans un espace de concertation.

Les liens tissés lors de ces rencontres ont permis au BLCHT :

- de transmettre plusieurs informations sur ses activités, notamment de présenter le volet continu du programme Lutte contre l'homophobie et la transphobie;
- de s'informer sur les différentes réalités et enjeux spécifiques à chaque région;
- d'établir, avec chacune des régions, des canaux et mécanismes de communication qui sont adaptés aux réalités et désirs des partenaires communautaires.

Le 31 mars 2021, la Chaire de recherche sur la diversité sexuelle et la pluralité des genres de l'UQAM a remis le rapport *Inclusion, bien-être et santé des personnes de minorités sexuelles et de genre au Québec*. Celui-ci est issu de sa recherche sur les besoins des populations LGBTQ en région, commandée par le MJQ dans le cadre d'une entente conclue en janvier 2020.

L'élaboration de portraits sur chacune des régions administratives du Québec s'est poursuivie. Elle a toutefois été quelque peu ralentie, dans l'attente des résultats de la tournée des régions et des conclusions du rapport *Inclusion, bien-être et santé des personnes de minorités sexuelles et de genre au Québec*. Au 31 mars 2021, 3 portraits régionaux étaient terminés et 2 étaient en cours de réalisation.

Par ailleurs, le bilan des actions gouvernementales pour 2019-2020 a été publié le 19 avril 2021 à l'adresse www.justice.gouv.qc.ca/ministere/la-lutte-contre-lhomophobie-et-la-transphobie/, sous Plan d'action gouvernemental contre l'homophobie et la transphobie.

À titre de rappel, le BLCHT est responsable de la mise en œuvre des mesures 1, 9, 24 et 32.

Entre le 1^{er} avril 2020 et le 31 mars 2021, la page Web *Lutte contre l'homophobie et la transphobie* et la page *Homophobie et transphobie* publiée sur Quebec.ca ont reçu respectivement 3 995 visites (3 512 vues uniques) et 10 450 visites (8 800 vues uniques).

Finalement, en 2020-2021, le comité consultatif a tenu 4 rencontres.

Conclusion

À la lumière de ce bilan, il est possible de constater que la mise en œuvre des mesures du Plan d'action est bien en marche, un peu plus de 2 ans après son entrée en vigueur. Le déploiement des mesures mène d'ailleurs à des résultats concrets, dans une multitude de domaines et de régions du Québec. L'état d'avancement du Plan d'action peut être qualifié de satisfaisant, alors que son évolution suit globalement l'échéancier et les objectifs fixés lors de son élaboration.

Quelques définitions

Aux fins du présent plan d'action, les termes sont utilisés dans le sens décrit ci-dessous.

Bispirituel, bispirituelle : terme générique, dont la définition peut varier dans les diverses communautés autochtones. Il désigne les Autochtones qui assument des rôles, des attributs, des vêtements et des attitudes de sexes multiples pour des raisons personnelles, spirituelles, culturelles, cérémoniales ou sociales. Le terme peut se référer à l'orientation sexuelle, à l'identité de genre ou à l'expression de genre. Toutes les personnes autochtones ne s'identifient pas aux personnes bispirituelles : certaines peuvent s'identifier aux personnes lesbiennes, gaies, bisexuelles, trans ou queers.

Expression de genre : réfère à l'apparence et à la perception du genre d'une personne, exprimées par exemple par l'habillement, les façons de se comporter ou d'interagir. Elle est indépendante du sexe assigné à la naissance, et n'est pas nécessairement liée à l'identité de genre telle que vécue personnellement et intimement.

Homophobie (lesbophobie, biphobie) : attitudes négatives menant au rejet et à la discrimination directe et indirecte envers les personnes lesbiennes, gaies et bisexuelles, ou à l'égard de toute personne dont l'orientation sexuelle diffère de l'hétérosexualité, ou est perçue comme telle. Lorsque cette hostilité est exprimée plus précisément à l'égard des personnes lesbiennes ou bisexuelles, on parle de lesbophobie ou de biphobie.

Identité de genre : expérience intime et personnelle de son genre, qu'elle corresponde ou non au sexe assigné à la naissance. Une personne peut ainsi s'identifier au genre masculin, au genre féminin ou encore se situer entre ou à l'extérieur de ces 2 pôles, et ce, indépendamment de son sexe assigné à la naissance.

Minorités sexuelles et de genre : expression qui désigne l'ensemble des personnes dont l'orientation sexuelle ou l'identité de genre diffère de celle de la majorité de la société. Les principaux groupes sont les lesbiennes, les gais, les personnes bisexuelles ainsi que les personnes trans, non binaires et queers.

Orientation sexuelle : attirance sexuelle ou affective envers les hommes, les femmes ou les personnes qui sortent du cadre binaire des genres. Les orientations sexuelles les plus communes sont notamment l'hétérosexualité, l'homosexualité, la bisexualité, la pansexualité et l'asexualité.

Trans : terme parapluie pour désigner de façon neutre les personnes dont l'identité de genre ne correspond pas, en totalité ou en partie, au genre associé à leur sexe assigné à la naissance. Il réfère aussi aux personnes transsexuelles et transgenres, sans égard ou distinction péjorative à la transition médicale ou sociale.



Transgenre : se dit d'une personne dont l'identité de genre ne correspond pas, en totalité ou en partie, au genre associé à son sexe assigné à la naissance.

Transsexuel, transsexuelle : certaines personnes préfèrent les termes « transgenres » ou « trans » parce qu'elles considèrent le terme « transsexuel » comme désuet, péjoratif et ayant une forte connotation médicale. D'autres se sont réapproprié le terme « transsexuel » et l'utilisent comme une forme positive d'auto-identification.

Transphobie : attitudes négatives pouvant mener au rejet et à la discrimination, directe ou indirecte, envers les personnes trans ou perçues comme telles et envers la transitude, ainsi que les préjugés dont ces personnes font l'objet.

Queer : terme d'origine anglo-saxonne, réapproprié par les communautés LGBTQ de manière à en faire un symbole d'autodétermination et de libération plutôt qu'une insulte. Désigne les personnes dont l'orientation sexuelle, l'identité de genre ou l'expression de genre est en contradiction avec l'organisation normative binaire et rigide des sexes (homme/femme), des genres (masculin/féminin) et des sexualités (hétérosexualité/homosexualité).

